

# À propos du "Traité de discipline militaire" de P.-O. Walzer... : Les réflexions d'un canonnier de 1939-1945

Autor(en): **Gigon, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **140 (1995)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345541>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ne pas perdre le bénéfice de son observation, il est nécessaire de prévoir des moyens de transmissions capables de faciliter les échanges de données entre le demandeur et les équipes de mise en œuvre. Avec une charge utile qui, en moyenne, est de 30 kg, le drone est limité et ne peut accomplir qu'un type de mission à la fois. Si la polyvalence devient nécessaire, on peut envisager de faire évoluer les appareils en escadrilles, chacun travaillant dans un domaine propre et complémentaire (observation visible et infrarouge, reconnaissance-acquisition, détection-brouillage, etc.). Il est désormais per-

mis d'imaginer un drone, équipé d'un illuminateur laser, guidant, dans leur phase terminale, des bombes ou des missiles largués par un avion.

Vecteurs de taille réduite, les drones bénéficient encore d'une certaine liberté d'évolution au-dessus du champ de bataille. Leur capacité d'observation, et maintenant d'action, les classe parmi les nouvelles menaces. Nous assistons au développement de sondes télécommandées et actives, dotées de moyens d'auto-défense, d'attaque et d'une électronique de bord miniaturisée. Agile et d'un coût encore raison-

nable, elles opèrent de jour comme de nuit et sont réutilisables. Mais les besoins en observation sont croissants et on peut envisager de créer une arme en tant que telle, chargée de mettre en œuvre, de collecter et surtout de centraliser les observations. Les besoins en observation du terrain ne sont plus limités aux guerres ouvertes, le temps de paix et de crise (civile ou militaire) exige également des informations précises et actualisées afin de permettre aux pouvoirs politiques de décider.

P. L.

A propos du «Traité de discipline militaire» de P.-O. Walzer...

## Les réflexions d'un canonier de 1939-1945

[Le] problème (...) évoqué par P.-O. Walzer, je pense qu'il existe effectivement, mais ni à ce niveau, ni surtout généralisé, comme on voudrait le faire admettre. Le drill, par exemple, «tête de turc» habituellement mise en évidence en priorité, il était sans doute nécessaire pour obtenir d'un groupe, d'une troupe une efficacité indispensable à la survie en cas de combat. Comment, en ce qui concerne «mon arme», une mise en position rapide pourrait-elle être obtenue d'un groupe de canoniers antichars sans de longs exercices formels permettant d'assurer des gestes automatiques?

La brosse à dents à gauche? En quoi cela provoquerait-il réellement une brimade? La méthode m'a personnellement permis d'avoir de l'ordre autour de moi, ma vie durant. (...) Ce qui me paraît le plus contestable dans les méthodes utilisées autrefois, aujourd'hui encore peut-être, c'est une grossièreté excessive de gradés de tous ordres. Mais il faut reconnaître qu'il s'est toujours agi de cas relativement exceptionnels. La très grande majorité des gradés sous les ordres desquels j'ai servi furent des gens parfaitement corrects, certains même attachants, des personnalités souvent (...). Rien ne sera jamais parfait. Les hiérarchies que la vie civile impose aux sans-grades des usines ou des bureaux ne sont pas davantage impeccables que celles que l'on rencontre dans l'armée.

Comment mettre en parallèle les imperfections rencontrées dans la vie militaire qui ont été, dans la grande majorité des cas, supportables avec l'immense privilège qu'aura apporté l'armée au peuple suisse, à nos grands-parents, à nos parents, à nous: nous avoir donné la paix, quand tous les autres ou presque subissaient la guerre et ses horreurs. (...) Le service permit à bon nombre de déshérités, de pauvres diables, ceux même qui furent mes camarade d'étude, aussi ou plus doués que moi, et qui n'eurent pas même cette chance d'acquérir une formation de quelque prix, ceux qui étaient voués à obéir aux ordres, à l'armée comme au civil. Ils trouvaient au moins, dans le groupe et dans l'unité, cette camaraderie, cette amitié qui fleurissaient comme nulle part dans la vie civile, et qui apportaient à tous une certaine forme de bonheur.

Jean Gigon